

**MOUVEMENT 2022****FICHE DE POSTE**

- 1/2 ENSEIGNANT REFERENT PARCOURS DE L'ELEVE
- 1/2 CHARGE DE MISSION POLITIQUE DE LA VILLE

LIEU D'EXERCICE	<p>Son secteur d'intervention couvre le département, DSDEN des Vosges, circonscription ASH.</p> <p>Basé à la DSDEN pour la Politique de la ville.</p>
TITRE REQUIS	CAPPEI ou CAPA-SH ou équivalent
PROFIL DU POSTE	<p>L'enseignant nommé dans ces fonctions sera chargé du suivi du parcours de scolarisation pour les enfants scolarisés en ESMS, en ULIS ou en EGPA, viendra en appui à certains secteurs sur demande de l'IEN ASH.</p>
MISSIONS	<p>REFERENT PARCOURS DE L'ELEVE</p> <p>L'enseignant référent intervient principalement après décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Il tend à assurer la meilleure mise en œuvre possible du projet personnalisé de scolarisation (PPS).</p> <p>Dans ce cadre, il assure un suivi du parcours de formation des élèves en situation de handicap ou dont la scolarisation nécessite une adaptation (EGPA).</p> <p>L'enseignant référent parcours de l'élève favorise l'articulation entre les actions conduites par les équipes pédagogiques des établissements scolaires, des services ou établissements de santé et médico-sociaux (ESMS), et les autres professionnels intervenant auprès de l'élève, quelle que soit la structure dont ils dépendent.</p> <p>Il favorise les échanges d'informations entre ces partenaires. Il veille notamment à la fluidité des transitions entre les divers types d'établissements que l'élève est amené à fréquenter au long de son parcours.</p> <p>Pour cela, il devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - suivre les décisions d'attribution et les opérations d'affectation à l'issue des CDAPH de la MDPH et des services de la DSDEN ; - être l'interlocuteur privilégié des enseignants référents et contribuer au traitement des situations complexes, en liaison avec les chefs d'établissement et les directeurs d'école sous l'autorité des IEN ; - assurer le lien entre les acteurs concernés : directeur d'école, chef d'établissement, IEN de circonscription, directeurs ESMS, enseignant référent de scolarisation, service école inclusive de la DSDEN ; - mettre en place des tableaux de bord pour le suivi des parcours des élèves ; - conseiller l'IEN ASH. <p>CHARGE DE MISSION POLITIQUE DE LA VILLE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une bonne connaissance des enjeux de la politique de la ville et représenter l'éducation nationale - Coordonner au plan départemental : les actions des différents groupes de travail des quartiers

	<p>politique de la ville, les actions des comités des contrats de ville, les actions des comités des PRE et des CLAS</p> <p>- Représenter le DASEN dans les comités de pilotage départementaux des nouveaux contrats de ville, dans les comités de pilotage des PRE et dans les comités de pilotage des CLAS</p>
COMPETENCES REQUISES	<p>1 - Dans le domaine de la connaissance du système éducatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissances des orientations actuelles et des enjeux de la politique éducative - Connaissances relatives à la formation initiale et continue des enseignants - Connaissances dans le domaine du fonctionnement d'une circonscription - Maîtrise des problématiques et enjeux de la politique de la ville <p>2 - Dans le domaine pédagogique et didactique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissances didactiques, techniques et pédagogiques de l'ensemble des champs disciplinaires de l'école primaire. - Aptitudes à analyser une situation complexe et à apporter des solutions pertinentes et efficaces. - Connaissances des dispositifs de formation et les concepts relatifs à la formation pour adultes. - Connaissances des processus et des théories des apprentissages scolaires. - Connaissances sur l'organisation des enseignements dans le 1^{er} degré - Aptitudes relatives à la mise en œuvre d'une ingénierie de formation en présentiel ou à distance <p>3 - Dans le domaine relationnel et de la posture professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacités relationnelles, d'accueil, d'écoute, d'analyse, d'initiative. - Disponibilité, loyauté et confidentialité. - Capacités à travailler en équipe, dans une dimension partenariale - Capacités d'adaptation à des contextes variés. - Aptitudes à la communication. Qualité de l'expression. - Capacité à aider et conseiller, ce qui inclut des compétences de médiation, de négociation, de créativité et d'organisation intégrant les finalités pédagogiques - Sens des responsabilités et de l'initiative, capacité à fédérer les talents. - Capacité à innover et à se montrer force de propositions. - Sens de la représentation du système éducatif avec capacité à inscrire son action dans le champ partenarial en respectant les prérogatives de chacun.
SUJETIONS / CONTRAINTES	L'horaire du service de l'enseignant référent est annualisé sur la base d'un mi-temps de la fonction publique
RENSEIGNEMENTS	Inspectrice de la circonscription ASH